



REPUBLIQUE
FRANCAISE

DEPARTEMENT
DU JURA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE D'OFFLANGES

Séance du 30 mars 2026

Nombre de conseillers : En exercice : 11 Présents : 11 Votants : 11	L'an deux mille vingt-six, Le trente du mois de mars à dix-neuf heures trente minutes, Le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de monsieur Jean-Michel GRAS, Maire.
Date de convocation : 21/03/2026 Date d'affichage : 02/04/2026	Présents : GRAS Jean Michel, BROIGNIEZ Véronique, LENOBLE Alexandre, DOMINICUS Stéphane, LORMET Philippe, GRAS LAPLANTE Estelle, BONIN Berengère, THABARD Nicolas, VEURIOT Hélène, HAWECKER Marion, BONNIN Leo.
VOTE	
Abstention	0
Contre	0
Pour	11
Secrétaire de séance : Nicolas THABARD.	

DELIBERATION 2026-15

DESIGNATION des délégués « Communes Forestières France »

VU les articles L. 5211-7 et L. 5212-7 du CGCT ;

CONFORMEMENT à l'article L.22121-33 du Code Général des Collectivités territoriales,

VU les statuts des Communes Forestières France ;

VU l'adhésion de la commune à la COFOR ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

✓ **DESIGNE** pour la durée du mandat municipal :

- **Délégué titulaire** LORMET Philippe
- **Délégué suppléant** BONIN Bérengère

✓ **CHARGE** Le Maire de transmettre la présente à la COFOR, au préfet et de l'afficher.

Pour extrait certifié conforme,
Le maire,
GRAS Jean Michel.

Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 039-213903925-20260330-2026_15-DE

